



2017 : Déchets



2018 : Biodiversité



2019 : Solidarité



2021 : Energie



2022 : Climat

2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Nous terminons une belle et riche année. Riche de projets, de réussites, d'émotions que vous pouvez suivre sur les réseaux sociaux *Facebook*, *Instagram* ou sur le site internet dans la rubrique *Actualités* et parfois dans les médias. Ce dynamisme est le fruit d'un travail d'équipe de toute la communauté éducative des écoles primaires, du collège, des lycées, de l'enseignement supérieur et du CFA mais c'est aussi le résultat de l'engagement d'un grand nombre d'élèves - vos enfants - qui n'hésitent à prendre des responsabilités lorsqu'ils sont bien accompagnés.

L'année prochaine devrait être également intense, notamment dans le domaine international. L'établissement étant certifié *ERASMUS +* pour le collège et le lycée et *ERASMUS Eche* pour l'enseignement supérieur, l'équipe a réussi à monter plusieurs projets d'échanges qui vont déclencher une aide européenne totale de 167 000 €. Ce montant viendra baisser d'autant le budget des familles consacré aux mobilités en Europe (dès lors qu'un partenariat avec *ERASMUS* existe).

Sur le plan international, soulignons également l'ouverture de la **section internationale américaine** en classe de 6^{ème}. Une belle opportunité pour les jeunes élèves qui possèdent déjà le niveau A2 en anglais à la fin du CM2.

Les **résultats aux examens** viennent de tomber. Ils sont globalement très bons, voire excellents.

- Pour le LEGT (Lycée d'Enseignement Général et Technologique), 100 % de réussite.
- En STI2D, 100 % de réussite.
- Pour le lycée professionnel, le taux de réussite au baccalauréat est de 95%, 5 sections sur 9 ayant décroché les 100 % dont le petit dernier le Bac Pro ERA (Etudes et Réalisations d'Agencement).
- Le collège n'est pas en reste avec 100 % de réussite au DNB et 100 % au DNB pro pour les 3^{ème} Prépa Métiers et 3^{ème} SEGPA.

Nous pouvons également tirer un premier bilan de **Parcoursup**. Comme chaque année les meilleurs élèves ont été admis à l'ensemble de leurs vœux. **Tous les élèves du LEGT se sont vu proposer un ou plusieurs vœux**. Parmi ceux-ci, deux sont en attente d'un vœu « supérieur », même s'ils en ont déjà accepté un autre.

- **En série STI2D** 5 élèves partent en BTS, 14 en BUT, 2 en prépa, 2 en école d'ingénieur, 3 ont choisi une formation hors Parcoursup.
- Pour le **Baccalauréat général** : 8 ont validé une inscription en BTS, 11 en BUT, 2 en école d'infirmière, 4 en DCG (Diplôme de Comptabilité Générale), 8 en école de commerce, 1 en école d'art, 17 en école d'ingénieur, 106 en licence (40 en droit, 39 en sciences et santé, 20 en sciences humaines et sociales, 11 en art et lettres), 1 à Sciences Po, 15 en classes prépa. Une dizaine d'élèves ont choisi une formation hors Parcoursup (Ecoles spécifiques, études à l'étranger).
- Pour le **Baccalauréat professionnel**, 61 élèves poursuivent leurs études en BTS, 2 en BUT, 3 en licence et 1 en DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design).

Côté travaux, l'établissement continue ses travaux de rénovation, isolation, adaptation. La réhausse du collège devrait être terminée au premier trimestre 2025. Les travaux concernant les économies d'énergie continuent : changements de fenêtre au 3^{ème} étage du collège, installation de robinets thermostatiques dans les écoles Sainte Ursule et Saint Joseph, etc... Côté enseignement professionnel, un nouvel espace robotique « industrie 4.0 » se met en place progressivement à partir de cette rentrée. Ce pôle d'excellence sera exploité du Bac Professionnel au Master en passant par les BTS et les licences.

Après 7 ans de bons et loyaux services, Madame POINSOT, directrice pédagogique du LEGT, a choisi de reprendre un poste d'enseignante à la rentrée. Nous tenons à souligner la qualité du travail qu'elle a accompli tant sur le plan professionnel que sur le plan humain. Qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée. Cependant, Madame POINSOT ne quitte pas totalement les responsabilités puisqu'elle restera *réfère*nt orientation des classes de terminales.

Madame THIVEYRAT, actuellement *responsable des classes de secondes* et *responsable de la vie scolaire* succèdera à Madame POINSOT. Madame BOUVERET-DECHAMP, prendra la mission de *Responsable de vie scolaire du LEGT*. Elles sont toutes les deux bien connues et reconnues dans l'établissement. Nous leur souhaitons bonheur et réussites dans leurs missions.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE

Le chef d'établissement coordonnateur
Laurent PICHOT

La directrice du collège
Corinne CALAME

Le président d'OGEC
Philippe FERNET

A NOTER DANS VOS AGENDAS RENTRÉE DES CLASSES

6^{ème} + Tous les élèves du dispositif ULIS	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 2 septembre • Horaires : 9 h 00 - 11 h 45 / 13 h 45 – 15 h 45 • Accueil par le Professeur principal • Listes des classes affichées dans la cour • Attention pas de cours pour les 6^{èmes} ni pour les élèves du dispositif ULIS le mardi 3 septembre
5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mardi 3 septembre ▪ 3^{ème} : 8 h 10 à 11 h 10 / 13 h 30 à 15 h 20 ▪ 4^{ème} : 8 h 35 à 11 h 40 / 13 h 30 à 15 h 20 ▪ 5^{ème} : 9 h 05 à 12 h 05 / 13 h 30 à 15 h 20 ▪ Accueil par le Professeur principal ▪ Listes des classes affichées : <ul style="list-style-type: none"> ○ 5^{ème} sur les vitres de la vie scolaire ○ 4^{ème} sous le préau ○ 3^{ème} sur les vitres du foyer <p style="text-align: center; color: red;">Une visite de l'établissement pour les nouveaux élèves de 5 – 4 – 3 est organisée le Lundi 2 septembre de 16 h 15 à 17 h 00 (Rendez-vous dans la cour, devant l'entrée de la Vie Scolaire)</p>
INTERNES (3^{èmes})	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation à l'internat le lundi 2 septembre à partir de 17 h 15
A partir du mercredi 4 septembre, cours et horaires selon l'emploi du temps de chaque classe	

Septembre 2024	
Jeudi 5	Photo individuelle des élèves
Lundi 9	Rencontre Parents-Professeurs des 3 ^{èmes} Réunion de parents ULIS 4 ^{ème} et 3 ^{ème} : 17h00 ULIS tous niveaux : à partir de 18h00
Mardi 10	Rencontre Parents-Professeurs des 4 ^{èmes}
Mercredi 11	Forum : ateliers, clubs et UNSS / de 12h30 à 14h30 au gymnase
Jeudi 12	Rencontre Parents-Professeurs des 5 ^{èmes}
Octobre	
Vendredi 4	Soirée Portes Ouvertes du collège spéciales 6 ^{ème} - 7 et 8 ^{ème} ➔ de 17 h 00 à 19 h 00, des élèves « guides » accueillent les visiteurs
Jeudi 10	Formation parents délégués 18h + AG APEL 19h à 19h45 suivi d'un verre de l'amitié
Mercredi 16	CROSS
Novembre	
Du 4/11 au 03/12	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire – Tout le Groupe St Jo se mobilise
Mardi 12/11	Journée pédagogique – pas de cours ce jour-là

FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures sont disponibles sur Ecole Directe sur votre espace famille, dans « DOCUMENTS », ainsi que sur notre site internet. Grâce à l'APEL (Association Parents d'Elèves), possibilité de commander les fournitures via le site www.scoleo.fr.

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

VIE SCOLAIRE

Bureau de la vie scolaire	⇒	Personnel éducatif	03.80.59.20.17
Responsables de vie scolaire			
○ Des élèves de 6/5 ^{ème}	⇒	Isabelle CAPELLI	03.80.59.20.48
○ Des élèves de 4/3 ^{ème}	⇒	Adélaïde RUSCH	03.80.59.20.49
Responsable de l'internat	⇒	Emilie BARRE	07.56.38.13.68
Infirmerie	⇒	Sylvie BERNARDIN Ludivine PAILLET	03.80.59.20.08
Psychologues	⇒	Julie AVRIL – Marie FRELAT	03.80.59.20.44

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'accès piétons « 39 rue Transvaal » est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (= self) ou leur carnet de liaison. Quant aux parents, l'entrée se fait obligatoirement : **sur rendez-vous**, au portillon « entrée piéton », en présentant une pièce d'identité et en portant un badge « visiteur » remis par la personne de la loge.

Les élèves disposent d'un garage pour les deux-roues à l'intérieur de l'établissement. Il est interdit d'utiliser un autre lieu.

Dans le cadre du plan Vigipirate, nous vous rappelons que les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture dans l'enceinte de l'établissement. Pour leur sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement, à l'entrée comme à la sortie.

HORAIRES

L'**accueil** des élèves se fait à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 17 h 55.

Les cours sont assurés du lundi matin au vendredi soir de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 00. Mercredi : sortie à 12 h 05. Possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors sac.

Pour tout retard ou toute absence : prévenir le bureau de la Vie Scolaire le plus tôt possible au 03.80.59.20.17, viescolairecollege@stjodijon.com, ou via Ecole Directe.



L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le collège avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être **impérativement respectées**.

L'**internat** est ouvert du dimanche 20h00 au vendredi 07h25.

Les élèves doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. Un règlement spécifique à l'internat est en ligne sur notre site internet (Infos pratiques – Règlement intérieur). Les nouveaux élèves le recevront avec leur confirmation d'inscription. Pour ceux déjà scolarisés dans le groupe scolaire, via Ecole Directe. Le règlement intérieur ainsi que la fiche médicale, téléchargeables sur le site internet, (<https://www.stjodijon.com/groupe-scolaire/internat/>) seront à rapporter à Mme BARRE **au plus tard le jour de l'installation à l'internat, soit le 2 septembre 2024.**

CARNET DE LIAISON ET REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves doivent être porteurs de leur CARNET DE LIAISON qui est l'outil de suivi entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.

Toute correspondance doit se faire via ECOLEDIRECTE.

Le règlement intérieur est détaillé dans le carnet. Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le comportement à adopter impérativement dans l'enceinte de l'établissement,
- La gestion des absences-retards,
- L'échelle des sanctions...

CASIERS

Tous les élèves bénéficient d'un casier partagé pour un montant de 2.50€ par élève. Une salle est attribuée à chaque classe et l'élève peut ainsi y déposer ses affaires.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Les documents destinés aux familles sont consultables sur Ecole Directe, onglet « DOCUMENTS ». Lorsqu'un nouveau fichier est ajouté sur Ecole Directe, un mail est automatiquement envoyé aux familles.

CVC – CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

Le CVC permet aux collégiens de s'impliquer dans la vie de leur établissement en proposant ou en contribuant à des projets. Cette implication leur donne l'occasion de s'investir au sein du collège et de les faire évoluer au rythme des projets afin qu'il leur ressemble.

L'objectif premier du CVC est de faire en sorte que la voix des élèves soit entendue et que des projets qui leur ressemblent et qui les rassemblent soient mis en place (*bal des troisièmes, fête du collège, sonneries du collège, carnaval, mur de l'imagination, élaboration d'un journal et bien d'autres*) avec l'aide des adultes qui les encadrent.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Standard général et accueil Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30 **03.80.59.20.20**

Directrice du Collège ⇒ **Corinne CALAME** 03.80.59.20.20

Responsables pédagogiques

Niveau 6^{ème} ⇒ **Marie-Alix DEGUINES** 03.80.59.20.18

Niveau 5^{ème} ⇒ **Laurent BARBIER** 03.80.59.20.39

Niveau 4^{ème} ⇒ **Elisabeth BARBIER** 03.80.59.20.38

Niveau 3^{ème} ⇒ **Pierre MITAINE** 03.80.59.20.19

Coordinatrice ULIS ⇒ **Viviane TIRTAINE** 03.80.59.20.47

Responsable SEGPA ⇒ **Cécile SANTIGNY** standard 03.80.59.20.20
ou 06.66.32.97.44

Pastorale

Adjointe en pastorale ⇒ **Claire SIRLIN** 03.80.59.20.28

Administration

Assistante de Direction ⇒ **Adèle DZUIRA** 03.80.59.20.15

Secrétariat élèves – familles ⇒ **Corrine LHOSTE** 03.80.59.20.43

Comptabilité élèves et service bourses ⇒ **Sandrine JOUFFROY** 03.80.59.20.05

ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL ST JOSEPH : ECOLE DIRECTE

Site www.ecoledirecte.com. A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le groupe scolaire.** En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com.

- Sur l'espace "ELEVE", vous aurez accès : cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE", vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants, visualiser votre compte, procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie")...

Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

Les « nouvelles » familles ont reçu leurs codes d'accès suite à leur rendez-vous d'inscription. Les codes des nouveaux élèves seront donnés par le professeur principal à la rentrée.

CHANGEMENT DE SITUATION/COORDONNÉES BANCAIRES

Toutes les modifications de coordonnées (numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail), doivent être modifiées sur ECOLE DIRECTE, depuis votre espace Famille – Vos Informations. Un changement de situation familiale (divorce ou séparation) doit être signalé au secrétariat élèves le plus tôt possible par courrier ou mél à : corrine.lhoste@stjodijon.com.

Vous pouvez également faire une demande de modification de RIB depuis votre espace Famille – Situation Financière – Mode de règlement.

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir Convention financière sur le site internet – rubrique Infos Pratiques – et sur Ecole Directe). Le dépliant d'informations de l'Assurance FEC vous sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans la rubrique « vos documents », à la rentrée.

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.

BOURSES SCOLAIRES

- **Bourses nationales : Campagne unique du 2/09 au 17/10/2024**

Attention changement de procédure pour les élèves déjà boursiers en 2023/2024 : Contrairement aux années passées, **la bourse ne sera pas reconduite automatiquement. Vous devez obligatoirement déposer une nouvelle demande papier.**

Vous trouverez toutes les informations sur les bourses nationales en cliquant sur <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970> (barème, montant des bourses 2024/2025...), accéder au formulaire de demande de bourses et au simulateur pour vérifier votre éligibilité [via ce lien](#) .

Les dossiers de demande de bourses seront à récupérer au service comptabilité, auprès de Mme JOUFFROY (accueil lycée - 03.80.59.20.05), à compter du lundi 9 septembre (sous réserve de réception des dossiers à cette date). Un document sera transmis sur ECOLE DIRECTE dans « vos documents » à la rentrée pour plus d'information.

Vous devrez OBLIGATOIREMENT déposer votre dossier le plus rapidement possible (tous les jours sauf le mercredi après-midi) au service comptabilité familles, Mme JOUFFROY.

Attention : Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites **en version papier** (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).

Les élèves changeant d'académie à la rentrée scolaire prochaine sont invités à formuler la demande de bourse de collège auprès de l'académie d'accueil à partir du 02 septembre 2024, aucun transfert de dossier de droit ouvert ne pouvant dorénavant être effectué.

Date limite de retour à l'accueil Lycée (ou à la comptabilité élèves) : 14/10/2024

Pour toutes informations vous pouvez contacter Mme JOUFFROY : 03.80.59.20.05 ou comptaeleves@stjodijon.com
Permanence assurée tous les jours sauf le mercredi après-midi.

- **Bourses départementales**

Pour information, le Ministère met à disposition des parents un simulateur de droit à obtention d'une bourse sur le site : <https://www.cotedor.fr/aide/bourse-scolaire-cote-dor-de-college>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur <https://mesdemarches.cotedor.fr/catalogue/bourse-scolaire-cote-dor/>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

CERTIFICAT DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (*Espace Famille – Documents- Administratif*) pour « votre enfant », **15 jours après la rentrée. Il ne pourra pas être délivré avant cette date.**

TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LES ELEVES DE COTE D'OR

MOBIGO : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire de procéder à une nouvelle inscription** en se connectant sur : www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport à partir du 10 juin 2024.

Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 12 juillet 2024. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Une fois la demande validée, soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance (sur la carte utilisée durant l'année scolaire 2023/2024).

RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor> (rubrique inscription et suivi de dossier).

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par courrier par la SNCF, directement au domicile du représentant de l'élève. Il est à conserver durant l'année scolaire en cours. A chaque montée dans le train, l'élève doit être muni de son titre de transport et doit le présenter au conducteur et devant le valideur. En cas de perte, une demande de duplicata devra être réalisée (15 €) par téléphone au 03 80 11 29 29.

DIVIA : S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph/Tarifs ⇒ [Cliquez ici !](#)
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1^{er} Mai"**

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

LE BUREAU DES RESPONSABLES DE VIE SCOLAIRE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, [votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante de la part de son Responsable de vie scolaire.](#)

Il ne doit surtout pas hésiter à le solliciter !

ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

Deux psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée.

C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique. Le nombre de rencontres possibles est limité à trois par élève et par année scolaire.

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des Responsables de niveaux, des Responsables de Vie Scolaire ou de l'infirmerie. Une autorisation parentale des deux parents est obligatoire.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ELEVES

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, peuvent se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie. Ils peuvent y voir des expositions, participer à des animations ou des rencontres avec des professionnels du monde du livre ou de la presse.

Le CDI est ouvert de 8h10 à 17h25 (sauf le mercredi après-midi) y compris aux récréations et à la pause méridienne. Le professeur-documentaliste les guide dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, Internet, etc ... et la réalisation de leurs travaux scolaires.

La plupart des documents peut être prêtée. De plus, le CDI possède un fonds de romans et bandes dessinées propre aux élèves du collège.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.

UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (U.N.S.S)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose différentes activités sportives, comme le basketball, le futsal, le volleyball, le VTT/Multi-activités, etc...

Ces activités sont facultatives et sont à visée loisir ou compétition. Les entraînements et les compétitions ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne.

Le montant de l'adhésion s'élève à 35€ pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

CLUBS ET ATELIERS

Club Informatique, Robotique, Echecs, 2.0, conception vidéo, Architecture, Art journal etc...

Les inscriptions aux clubs, ateliers et à l'UNSS auront lieu le mercredi 11 septembre (RDV dans la cour devant le gymnase) de 12h30 à 14h30. La présence des parents n'est pas obligatoire mais conseillée.

ACTIVITES ORGANISEES PAR LA VIE SCOLAIRE

Le **foyer** est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 3 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société...)

Différentes **activités** sont proposées sur la pause méridienne.

Animation Pastorale

2024-2025

La Pastorale du Groupe St Joseph – La Salle se fonde sur le projet éducatif Lassallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre ADN lassallien : « construire l'homme et dire Dieu ». Nous proposons à chacun de grandir en humanité et de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Dates à retenir pour les collégiens

- Rentrée aumônerie 4ème : Lundi 16 septembre
- Rentrée de catéchèse 5èmes : Mardi 17 septembre
- Rentrée de catéchèse 6èmes : Jeudi 19 septembre
- Rentrée des 3èmes solidaires : Vendredi 20 septembre
- Rentrée aumônerie 3ème : Vendredi 27 septembre

↳ Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens

↳ Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et interioriser les valeurs lassalliennes

CONTACTS

- Aumônier : Père Oscar Ruiz
aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée:
Sabine LANGLOIS-MAHATA
03.80.59.20.21
sabine.langloisestjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège :
Claire SIRLIN
claire.sirlinestjodijon.com
03.80.59.20.28

↳ Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD,...
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires

↳ Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir la vie monastique
- Marche des 6e / 5e avec le diocèse
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes avec le diocèse
- Pèlerinage à La Salette : 4e et 3e avec le diocèse
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la Terminale
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5e / Secondes.

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Établissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*



LE PARENT CORRESPONDANT

Nous souhaitons vivre le Projet d'Etablissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**Parent Correspondant**".

Le Parent Correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

Rôle du parent correspondant :

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe, l'équipe éducative et l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée), participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

Lors des réunions parents-professeurs de septembre, vous pourrez vous inscrire en tant que Parent Correspondant ; vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de Parent Correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative.



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com